

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par le fonds d'investissement « Build UP Fund » et la société « Africinvest Small Cap Fund LLC » du contrôle conjoint de la société « Near Secure SA », aux côtés des actionnaires historiques.

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **Les acquéreurs :**
 - Fonds « Build Up Fund » ;
 - La société « Africinvest Small Cap Fund LLC » ;
- **La cible :** La société « Near Secure S.A. ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Marché des services de cybersécurité.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise, par le fonds « Build Up Fund » et la société « Africinvest Small Cap Fund LLC », du contrôle conjoint de la société « Near Secure SA », aux côtés des actionnaires historiques, à travers l'acquisition, respectivement, de 34,5 % et de 12,8 % de son capital social et des droits de vote qui y sont associés.

« Build Up Fund » est un fonds de placement collectif en capital de droit marocain, immatriculé au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 715013, ayant son siège social sis à angle rue Ahmed Charci et rue Abderrazak, résidence Les Champs d'Anfa D, 2^{ème} étage, Casablanca. Il s'agit d'un fonds agréé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et géré par la société de gestion « Private Equity Initiatives SA », dédiée à l'accompagnement des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance.

« Africinvest Small Cap Fund LLC » est une société de droit mauricien, immatriculée au Registre du Commerce des sociétés de Maurice, sous le numéro 209207 GBC, ayant son siège social situé au 5th Floor, Nexsky Building Ebène Cybercity, 72201, Maurice. Il s'agit d'un fonds d'investissement panafricain, dédié à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) africaines, y compris au Maroc, présentant un fort potentiel de croissance.

« Near Secure SA » est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 126741, ayant son siège social sis à n° 72 Avenue Hamane Fatwaki, Quartier Aviation Mabella, Youssoufia, Rabat. La société est spécialisée au niveau mondial et au Maroc dans l'audit et le conseil en sécurité de l'information (Cybersécurité).

Fait à Rabat, le 28 août 2026